



Rapport d'Activité 2016

Multi-accueil de CHAGNY

1bis rue Théo BRETIN – 71 150 CHAGNY

www.la-maison-bleue.fr



communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

SOMMAIRE

Fiche d'identité de la crèche	3
Volet Administratif et Quantitatif.....	5
L'accueil des enfants	7
1. Typologie des Familles	7
2. File active des enfants et des familles accueillies	9
Relations avec les réservataires et les tutelles	11
1. Rencontres avec les réservataires	11
2. Visites de tutelles et autres	11
Activité	13
L'occupation de la crèche	13
Eléments financiers	15
Mesure de la Qualité	17
• Satisfaction des parents	17
• Audits de crèche	18
Le personnel	19
1. La composition de l'équipe au 31 décembre	19
2. Plan de formation	20
2.1 Actions de formations conduites en 2016.....	20
3. Stagiaires accueillis	21
1. L'inscription	23
Volet Accueil des enfants et des Familles.....	23
2.La semaine d'accueil (l'adaptation)	27
3.L'accueil des enfants en situation d'urgence	29
4. L'organisation de l'accueil	30



5. Le déroulement de journée	31
6. Éveil culturel, artistique et sensoriel de l'enfant, propositions d'activité et d'ateliers	41
7. Les fêtes et animations	44
8. La vie des parents à la crèche	45
9. Le travail institutionnel	49
Fiche-Projet	51

Objectifs 2017 53

Annexes 55

ANNEXES 55

Enquête de Satisfaction Parents 57

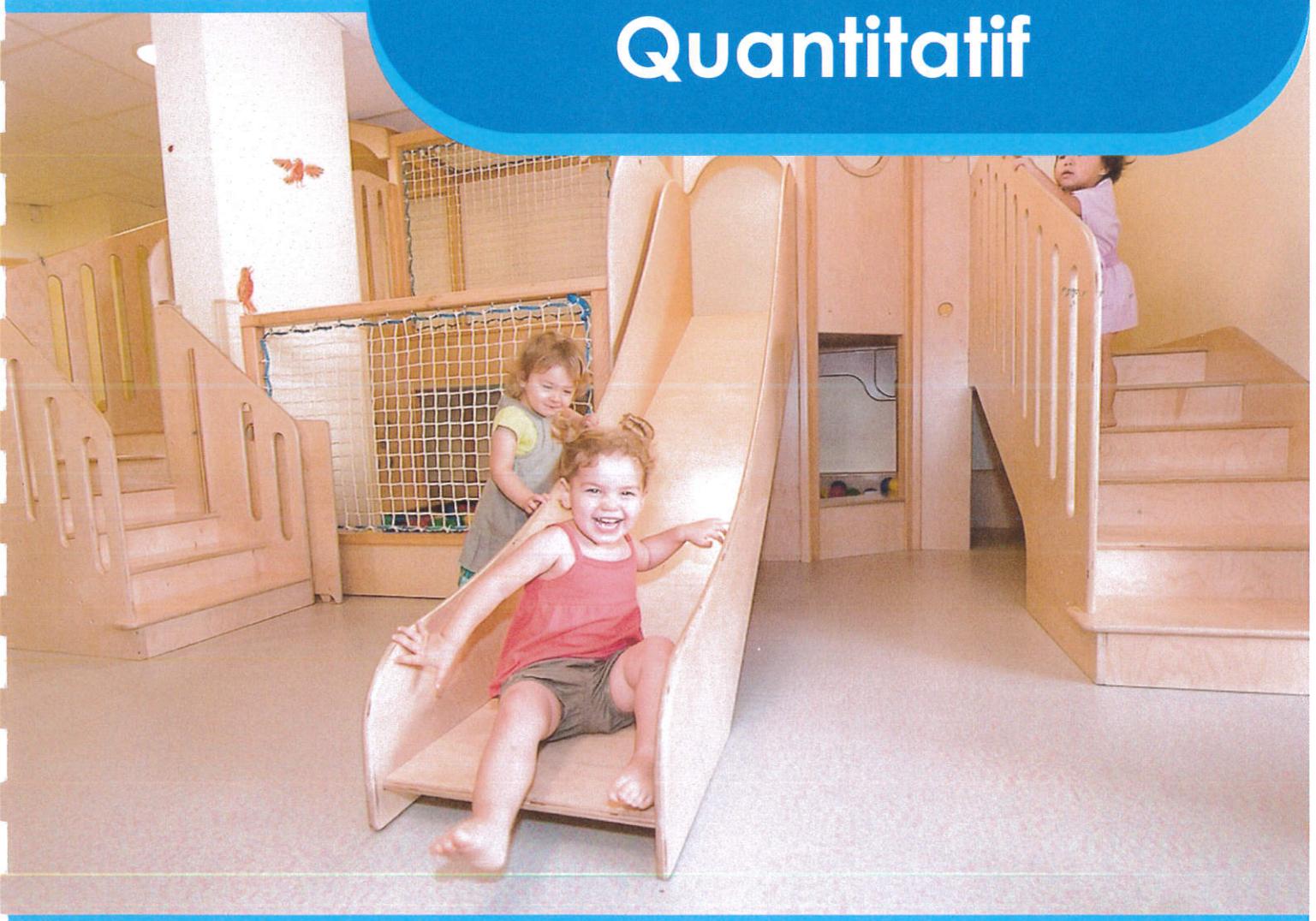
Indicateurs Qualité : (Incidents enfants et plaintes) 61

Fiche d'identité de la crèche

Nom :	Multi-accueil de CHAGNY
Adresse :	1 bis rue Théo BRETIN 71 150 CHAGNY
Statut :	<input checked="" type="checkbox"/> Délégation de Service Public <input type="checkbox"/> Crèche inter-entreprises <input type="checkbox"/> Crèche marché article 30 <input type="checkbox"/> Crèche mixte
Autorisation de fonctionnement :	Arrêté délivré par le Conseil Départemental de Saône et Loire le 16/08/2016.
Date d'ouverture :	29 août 2016
Commission de Sécurité :	Classement de la crèche : Type R <input type="checkbox"/> 4 ^{ème} catégorie <input checked="" type="checkbox"/> 5 ^{ème} catégorie Date de la dernière Commission de Sécurité : le 5 Juillet 2016
Capacité d'accueil selon l'autorisation de fonctionnement :	28 berceaux
Prestations proposées :	<input checked="" type="checkbox"/> Accueil régulier <input checked="" type="checkbox"/> Accueil occasionnel <input checked="" type="checkbox"/> Accueil d'urgence
Amplitude d'ouverture :	De 7 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi
Fermetures de l'année :	Fêtes de fin d'année : du 24/12/2016 au 01/01/2017
Equipe de Direction :	Mme Françoise CHARLEUX, EJE, Directrice Mme Virginie STOYE, infirmière puéricultrice, Continuité de Direction.



Volet Administratif et Quantitatif

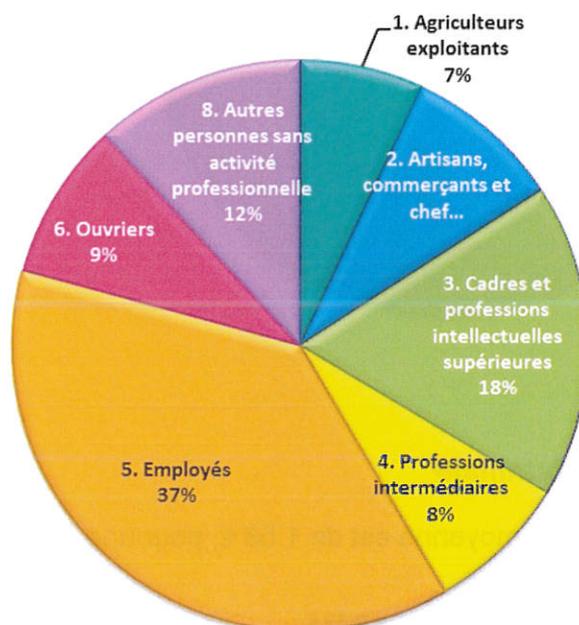




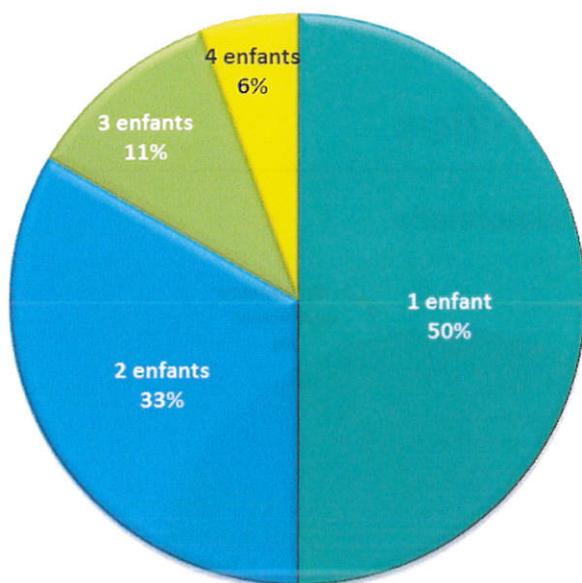
L'accueil des enfants

1. Typologie des Familles

- ... par catégorie socio-professionnelle

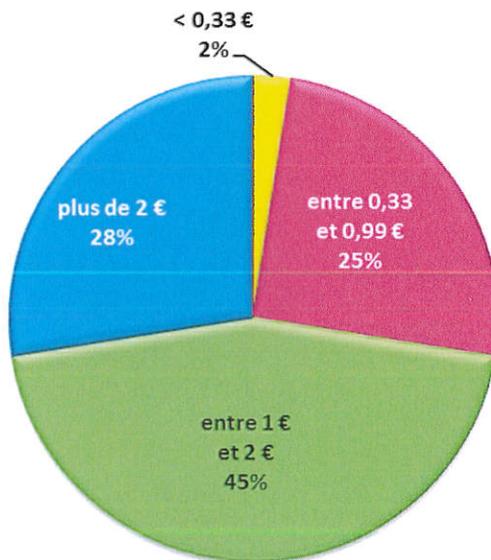


- ... par nombre d'enfants



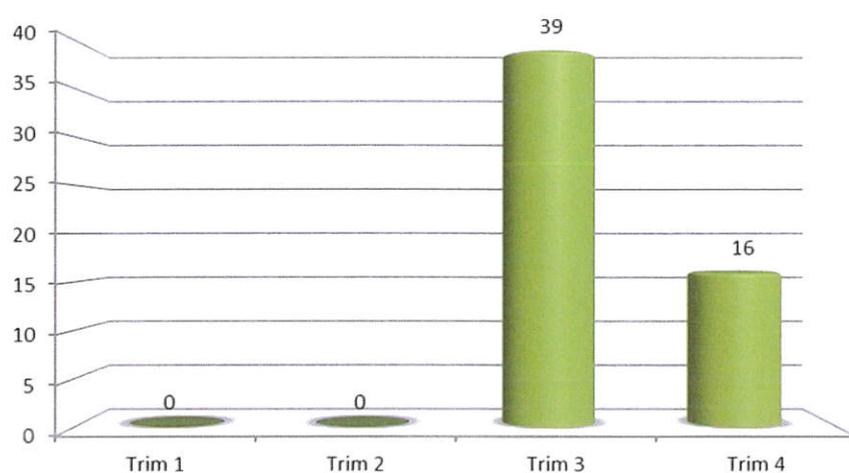
- ... par participation familiale

En 2016, la participation familiale moyenne est de 1.58 €, pour une facture moyenne de 172,13 €.



2. File active des enfants et des familles accueillies

Nombre d'entrées d'enfants par trimestre





Relations avec les réservataires et les tutelles

1. Rencontres avec les réservataires

- Rencontres avec la Coordinatrice Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération de Beaune Côte et Sud lors des commissions d'admissions.
- Bilans ponctuels pour les attributions de places

2. Visites de tutelles et autres

- 🏠 Visite du suivi d'ouverture de la PMI de Saône et Loire le 6 octobre 2016.
- 🏠 Réunion d'explication de la CAF sur la PSU
- 🏠 Travail en partenariat avec la PMI de Saône et Loire pour l'accueil de familles en difficulté.
- 🏠 Travail en partenariat avec les travailleurs sociaux pour l'accueil d'enfants placés en famille d'accueil.
- 🏠 Réunion de pilotage le 6 décembre 2016 avec la CAF de la Côte d'Or et la communauté d'agglomération en présence des représentants suivants :
 - ✓ Pour la Communauté d'agglomération : Mme Coron, vice- présidente ; A Mezzavilla et S Pollin, coordinateurs/chef service enfance.
 - ✓ Pour la Maison Bleue : Mme Ribotta, coordinatrice régionale ; F Charleux, directrice de la structure
 - ✓ Pour la CD 71 : Mme Barile, en charge du suivi des structures
 - ✓ Pour la Caf de le Côte d'Or : Mr Addabo, en charge dossiers prestations de service ; Mme Campoli, responsable service aides financières collectives et V Bernasconi, chargée de conseil et développement.

Points abordés :

- L'encadrement des enfants
- Le règlement de fonctionnement
- La formation des professionnels ; les réunions d'équipe
- La place des parents
- L'intervention d'un psychologue



Activité

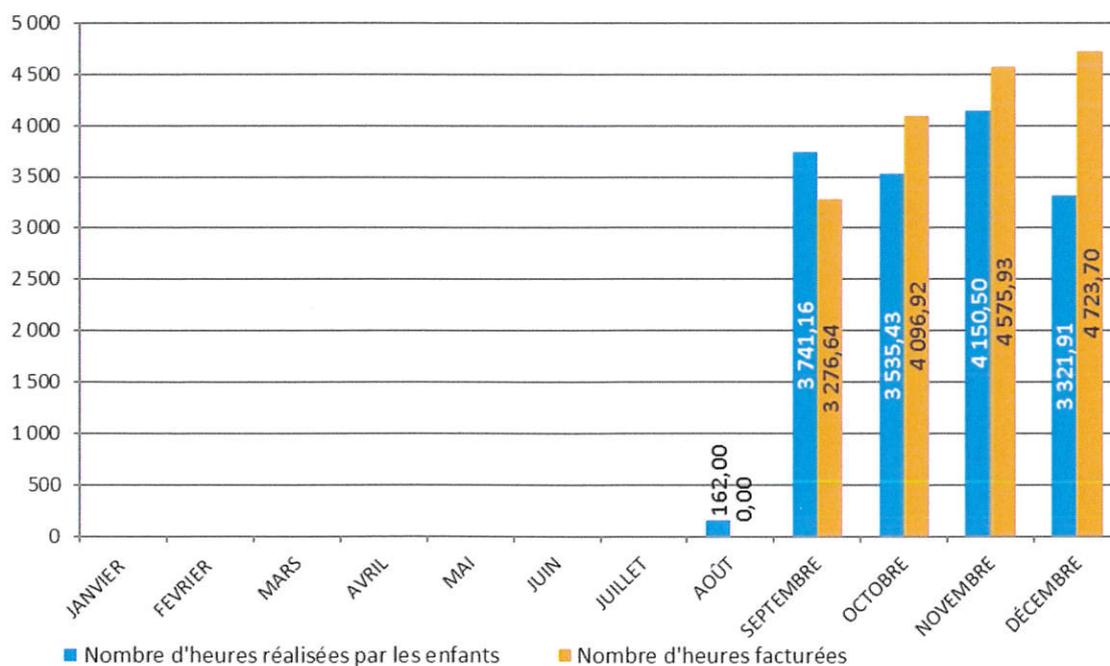
L'occupation de la crèche

Les données d'activité de la crèche sont les suivantes :

- Taux d'occupation :
 - Taux d'occupation réel : **58.33%**
 - Taux d'occupation sur le facturé : **65.22%**

- Occupation moyenne mensuelle de la crèche :
 - Heures réelles : **2 982.20**
 - Heures facturées : **3 334.64**

Cet écart s'explique par le lissage des factures permettant ainsi aux parents d'anticiper le coût mensuel de l'accueil de leur enfant en crèche.





Les données transmises sont conformes à la lettre Circulaire CNAF PSU du n° 2014-009 du 26 mars 2014 :
« Chaque demie heure commencée est comptabilisée tant du côté des heures réalisées que du côté des heures facturées. »



Eléments financiers





Déclaration réelle 2016

EAJE CHAGNY MAISON BLEUE

➤ Données financières déclarées

Charges			Produits		
60	Achats	13 660,00	70623	Prestation de Service reçue de la Caf	55 947,00
61	Services extérieurs	28 475,00	70624	Fonds d'accompagnement Caf	0,00
62	Autres services extérieurs	1 491,00	70641	Participations familiales déductibles de la PS	25 188,00
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	3 745,00	70642	Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS	0,00
63B	Autres impôts et taxes	1 484,00	708	Produit des activités annexes	0,00
64	Frais de personnel	80 033,00	741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat	0,00
			742	Subventions et prestations de services régionales	0,00
			743	Subventions et prestations de services départementales	0,00
			744	Subventions et prestations de services communales	43 972,00
			7451	Subventions d'exploitation et prestations de services versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	0,00
			7452	Subvention exploitation CAF	0,00
			746	Subventions et prestations de services des EPCI (intercommunalité)	0,00
			747	Subventions et prestations de services versées par une entreprise	0,00
			748	Subventions et prestations de services versées par une autre entité publique	0,00

Emplacement réservé à la Caf

DECLPART 30032017 225216

PAGE 3/5



Déclaration réelle 2016

Charges

65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	976,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	1 711,00
69	Impôts sur les bénéfices	41,00
	Total charges	131 616,00
86	Contributions volontaires	0,00
CC	Total charges et contributions volontaires	131 616,00

Produits

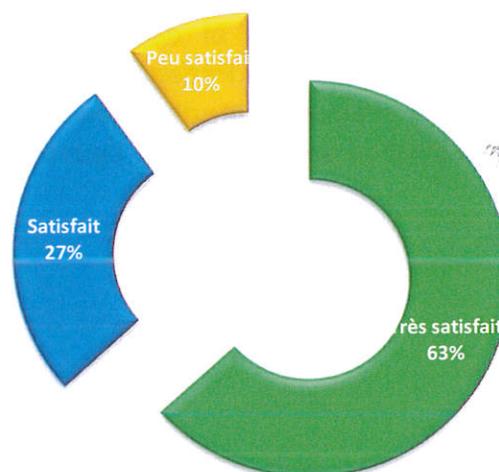
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	6 584,00
78	Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	0,00
79	Transfert de charges	0,00
	Total produits	131 691,00
87	Contrepartie des contributions volontaires	0,00
PC	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	131 691,00

Mesure de la Qualité

- Satisfaction des parents

Taux de retour des questionnaires	Conclusion Vous êtes
-----------------------------------	-------------------------

54,55 %
(calculé sur le nombre d'enfants inscrits)



Le détail des réponses des parents aux différentes questions est présenté en annexe.

• Audits de crèche

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue de la qualité du fonctionnement des crèches, La Maison Bleue s'est dotée d'un pôle Qualité qui travaille en étroite collaboration avec tous les services, et plus particulièrement les services des Opérations et Pédagogique.

C'est ainsi que différents outils ont été développés pour accompagner La Directrice de crèche dans ses missions quotidiennes, et la Coordinatrice dans ses missions d'encadrement et de contrôle du bon fonctionnement des crèches. La Référente Pédagogique dispose elle aussi d'outils adaptés visant à accompagner la crèche dans la mise en œuvre du projet éducatif de La Maison Bleue et le développement de son projet pédagogique.

Ce travail d'accompagnement et de contrôle est acté par des audits réalisés tant par la Coordinatrice, que la Référente Pédagogique, voire la Responsable Qualité. Un compte-rendu est établi au terme de chaque visite, des préconisations émises, voire des actions correctives sont portées au plan d'action de la Directrice. Leur réalisation est ensuite contrôlée par la Coordinatrice.

Le personnel

1. La composition de l'équipe au 31 décembre

N°	NOM et Prénom	Fonction	E.T.P.	Diplôme	Contrat	Observations
1	CHARLEUX Françoise	Directrice	1	EJE	CDI	
2	STOYE Virginie	Continuité de direction	1	Infirmière puéricultrice	CDI	
3	PORCHERET Brigitte	Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaire de puériculture	CDI	
4	SPINNEWEBER Ghislaine	Auxiliaire de puériculture	0,5	Auxiliaire de puéricultrice	CDI	
5	PENEY Morgane	Auxiliaire de puéricultrice	0,5	Auxiliaire de puériculture	CDD	
6	CORNET Nathalie	Auxiliaire de crèche	1	CAP Petite Enfance	CDI	
7	GUTIEREZ Elodie	Auxiliaire de crèche	1	CAP Petite Enfance	CDI	
8	RATEAU Marie	Auxiliaire de crèche	1	CAP Petite Enfance	CDI	
9	BONZON Emilie	Agent de service	1	BEPA service aux personnes	CDI	

2. Plan de formation

2.1 Actions de formations conduites en 2016

Formations	Date	Noms des participants	Fonction	Nombre d'heures de formation
HACCP	26/10/2016	CHARLEUX Françoise	Directrice	7h
Les fondamentaux de l'accueil du jeune enfant	24 et 25/08/2016	CHARLEUX Françoise	Directrice	14h
		PORCHERET Brigitte	Auxiliaire de puériculture	14h
		CORNET Nathalie	Auxiliaire de crèche	14h
		FERNANDES Patricia	Agent de service	14h
		MARCEAU Christelle	Agent de service	14h
		RATEAU Marie	Auxiliaire de crèche	14h
		GUTIERREZ Elodie	Auxiliaire de crèche	14h
		SPINNEWEBER Ghislaine	Auxiliaire de puériculture	14h
		STOYE Virginie	Infirmière Puéricultrice	14h
		Evacuation et Manipulation des extincteurs	24/08/2016	CHARLEUX Françoise
STOYE Virginie	Infirmière Puéricultrice			2h
PORCHERET Brigitte	Auxiliaire de puériculture			2h
SPINNEWEBER Ghislaine	Auxiliaire de puériculture			2h
CORNET Nathalie	Auxiliaire de crèche			2h
RATEAU Marie	Auxiliaire de crèche			2h
GUTIERREZ Elodie	Auxiliaire de crèche			2h
		Σ		147 heures

3. Stagiaires accueillis

L'équipe du multi-accueil n'a pas accueilli de stagiaire depuis son ouverture le 29 août 2016. Cependant, il est prévu d'accueillir des stagiaires au cours de l'année 2017.



Volet Accueil des enfants et des Familles



1. L'inscription

- **La procédure d'attribution**

Les familles formulent leur demande auprès de la collectivité. En partenariat avec le réservataire, les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la communauté d'agglomération et des possibilités d'accueil de la structure.

- **Le premier rendez-vous**

Les parents retenus sont contactés par la Directrice pour fixer un rendez-vous, en présence de leur enfant.

Cette rencontre permet de constituer le dossier administratif de l'enfant (autorisations, contrat d'accueil). Le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué.

Le recueil d'habitudes de vie de l'enfant à la maison est présenté.

C'est l'occasion d'échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l'instauration d'une relation de confiance.

Au terme de ce RDV, les parents reçoivent le petit livre bleu qui est la synthèse de l'accueil de l'enfant au quotidien.

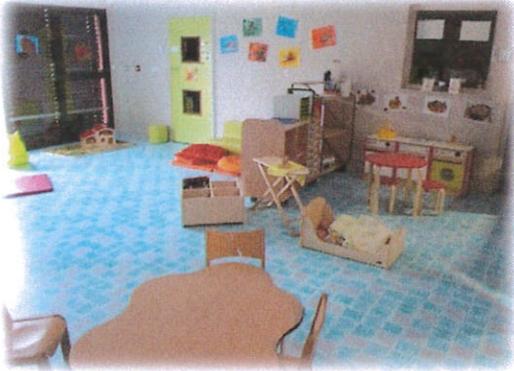


- **La visite des locaux**

La Directrice présente la structure, les professionnelles. Elle décline les grands axes du projet pédagogique.

Durant cet échange, le parent peut exprimer son ressenti. Il peut notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes du sien, etc...





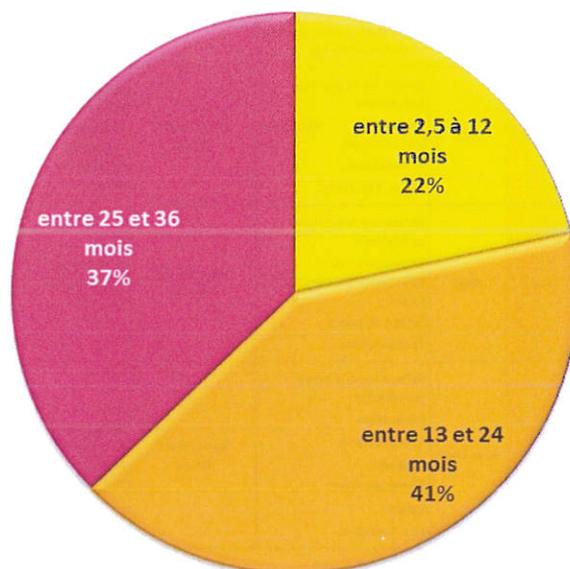
2. La semaine d'accueil (l'adaptation)

- Introduction

La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, échanger et créer des liens avec les professionnels. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.

- Nombre d'enfants accueillis sur l'année

Nombre d'enfants par tranche d'âge au 31 décembre 2016



• Déroulé de la première semaine d'accueil



DEROULEMENT DE LA 1^{ERE} SEMAINE D'ACCUEIL
FT PDA 412/01

Version : 01
30 octobre 2013

DÉROULÉ TYPE D'UNE PÉRIODE D'ADAPTATION SUR UNE SEMAINE

	DUREE	ETAPES	LIEU	AVEC QUI ?	LES AUTRES ENFANTS
Jour 1	45mn à 1h00	Mise en relation Faire connaissance Observation	Hors de l'unité de vie (pour préserver l'intimité des échanges)	Un parent et la référente	Les autres enfants sont accompagnés dans un autre lieu par la référente relais.
Jour 2	1h00 à 1h15	Retour sur la journée précédente Présentation déroulement de journée, fonctionnement Observation Présentation des enfants et de l'unité de vie	Deux temps : 1. Hors de l'unité de vie 2. Dans l'unité de vie	Un parent et l'auxiliaire de référence + présentation du ou des relais	Les autres enfants sont accompagnés par la référente relais.
Jour 3	2h00	Retour sur la journée précédente Première séparation (max : 45mn) Transmissions Repas à la crèche	Dans l'unité de vie	Un parent et la référente Présence de la référente pendant le repas	Les autres enfants sont accompagnés par la référente relais.
Jour 4	4h00	Retour sur la journée précédente Séparation : au minimum 1h00 (temps de repas) Temps de repos Transmissions	Dans l'unité de vie	Présence de l'auxiliaire de référence	Les autres enfants sont accompagnés par la référente et la référente relais.
Jour 5	Max 6h00	Retour sur la journée précédente Séparation Temps de jeux Déjeuner Temps de repos Goûter Transmissions	Dans l'unité de vie	Présence de l'auxiliaire de référence et son/ses relais	Les autres enfants sont accompagnés par la référente et la référente relais.

• Organisation de cette semaine d'accueil

Chaque parent arrive sur le lieu repéré, auprès de la référente : c'est la professionnelle qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

La référente échange avec le parent sur les habitudes de vie de son enfant (tétée, repas, sommeil, jeu, etc...) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes de la référente se mêlent à ceux du parent et, ensemble, référente, parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche d'« habitudes de vie » permettent de :

-  être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents ;
-  découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant ;
-  tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche.

Pendant ces échanges, l'enfant peut commencer à explorer les espaces de vie.

3.L'accueil des enfants en situation d'urgence

Cet accueil s'adresse à des parents qui, dans des situations particulières et imprévues, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant. : Problème de santé, changement inopiné dans l'organisation du travail, problème de précarité psychosocial. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l'enfant, rendent nécessaires son accueil en urgence dans l'intérêt de celui-ci et de ses parents.

Nous n'avons pas accueilli d'enfants en situation d'urgence au cours de l'année 2016.

4. L'organisation de l'accueil

- **L'accueil du matin :**

- L'accueil du matin est un moment primordial qui détermine en grande partie le déroulement de la journée. Les transmissions (sommeil, repas, traitement éventuel, évènement particulier...) vont permettre la continuité des soins, du maternage, des repères entre la famille et le multi-accueil.



- Les professionnelles se rendent disponibles et accueillantes. Elles doivent pouvoir se positionner pour écouter chaque parent. La professionnelle qui accueille l'enfant s'adresse à lui en le nommant par son prénom et en se mettant à sa hauteur pour lui dire bonjour.
- L'enfant qui le désire garde son doudou lors de son arrivée, c'est lui qui s'en séparera le moment voulu. C'est important de respecter la dimension affective de cet objet qui fait le lien entre la maison et le multi-accueil. Pour cette même raison le doudou reste à disposition à tout moment de la journée.

- **Les retrouvailles :**

- Le soir, l'arrivée de sa famille est pour l'enfant un temps chargé d'émotions. Si nécessaire, les professionnelles aideront aussi les parents à gérer ce moment dans le souci de retrouvailles réussies.
- Les professionnelles restituent au mieux le déroulement de la journée de l'enfant afin que les parents se réapproprient ce temps de séparation et puissent partir en toute quiétude.
- Ces temps quotidiens d'échanges renforcent chaque jour la relation de confiance qui s'est instaurée lors de la visite et du premier échange.

Pendant ces temps, la professionnelle accompagne l'enfant et son parent dans ces moments de séparation et de retrouvailles. Elle prend le temps de les rassurer, de mettre des mots sur leurs attitudes et comportements. Ainsi, ces accueils sont l'occasion de soutenir, favoriser, créer ou renforcer la relation entre le parent et son enfant.

Nos outils de prise en charge et de suivi de l'enfant :



Un cahier de vie / de transmission propre à chaque enfant est créé en lien avec la famille et/ou l'enfant. Chaque évolution, anecdotes observées dans la journée y est retranscrit.

Un classeur de transmission contenant les fiches de suivi des enfants par section est notre outil au quotidien (contenant : transmissions à l'accueil, au départ, changes, repas, sommeil, alimentation...).

5. Le déroulement de journée

• Le temps d'accueil

L'arrivée comme le départ sont des moments de transition et de séparation pour l'enfant et le parent et source d'échanges entre parents et professionnelles.

Un dialogue quotidien, un échange entre parents et professionnels sur la vie de l'enfant permet de renforcer le climat de confiance et de mieux accueillir l'enfant. C'est un moment privilégié où la professionnelle a une relation individualisée avec l'enfant et son parent.

Accueillir un enfant, c'est le respecter en tant qu'individu unique, avec son histoire, sa famille ses rythmes et ses besoins.

L'accueil est un instant de passage de relais pour le parent durant lequel il doit se sentir attendu et écouté. Chaque professionnelle doit se sentir responsable de l'accueil d'un parent qui pousse la porte de la structure. S'il n'est pas disponible, il doit s'assurer que quelqu'un le sera.

Le parent va donner les informations essentielles qui permettront aux professionnelles d'ajuster leur pratique en fonction du vécu de l'enfant avant son arrivée à la structure.

C'est un échange à trois : la référente, le parent et l'enfant.

Il est important de verbaliser la séparation, de rendre l'enfant et le parent acteurs par le geste et la parole. Afin d'éviter le sentiment d'abandon, il est essentiel que le parent exprime à l'enfant son départ, même si celui-ci doit manifester son mécontentement.

Il se peut qu'un jouet, une peluche, une étoffe, soit pour l'enfant l'objet d'un soin tout particulier (c'est le doudou, nain-nain : objet propre à l'enfant qui peut varier selon ses envies et les moments de l'année.).

L'enfant dispose de ce « doudou ». Certains enfants laissent celui-ci dès leur arrivée, d'autres éprouvent le besoin de le garder encore quelque temps après le départ de papa et/ou de maman.

• Le temps des activités et des ateliers

Chaque enfant a un rythme de développement en fonction d'éléments qui lui sont propres, sa personnalité, sa croissance, ses modalités de communication, les sollicitations extérieures....

Chaque évolution étant individuelle, l'enfant ne progresse pas dans tous les domaines en même temps, mais étape par étape.

Pour respecter ce plaisir dans l'apprentissage et l'appréhension de son environnement par le jeu, les professionnelles s'adaptent et mettent en place des activités en adéquation avec le rythme de développement de chaque enfant.

L'équipe éducative propose des activités riches, variées et stimulantes qui permettent à l'enfant un plein épanouissement de son potentiel, physique, psychologique, affectif et intellectuel et qui sont sources de plaisir. Chaque groupe d'âge est sollicité en fonction de son développement.

Par sa présence au côté de l'enfant, l'adulte suscite et satisfait son désir de jeu. En accompagnant l'enfant dans ses découvertes, dans ses réactions, il fait naître sa curiosité et l'aide à découvrir de nouvelles aventures ludiques.

Avec les activités motrices, sensorielles, intellectuelles, l'enfant peut exprimer ses besoins et recevoir de l'adulte une réponse adaptée. Elles lui permettent aussi d'évoluer dans le temps et dans l'espace en fonction de son rythme ; l'enfant passe progressivement des jeux corporels où bébé, il découvre son corps, aux jeux d'imitation où il retranscrit un vécu et imite l'adulte. Il montre sa capacité à prêter son jouer, à laisser sa place, à attendre son tour...

A travers tous les moments-clefs de la journée, l'adulte va encourager l'enfant et le soutenir dans cette tâche de « faire seul ».

Les professionnelles portent un regard bienveillant, aident l'enfant sans faire à sa place, accompagne ses expériences.

Rencontrer le regard de l'adulte quand on a réussi, sentir sa compréhension quand on hésite, sont autant d'encouragements pour entreprendre de nouvelles explorations.

- **La vie dehors**

Le jardin, lieu de récréation de découvertes psychomotrices autres, lieu de défoulement, d'observation, de récolte de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l'enfant prend plaisir à offrir aux professionnelles ou qu'il garde pour sa maman).

L'espace extérieur du multi-accueil offre différents types d'espace directement accessibles depuis les unités de vie :



Sur un sol souple, pour les plus petits, un parcours sensoriel leur permet de répondre à leur besoin d'exploration et de découverte.

Pour les moyens-grands, l'aménagement de l'espace extérieur est conçu pour la découverte sensori-motrice (vélos, trottinettes, ballons, mais aussi jeux d'eau, repas en extérieur).



- **Le temps du repas**

Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome. Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle, moment de détente.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.

Le temps du repas est un moment partagé de plaisir, d'échanges et de détente. Les professionnelles respectent l'enfant dans ses différents besoins et désirs : respect de ses goûts, son appétit, son rythme et son besoin d'autonomie. L'adulte favorise la découverte d'aliments variés tout en respectant l'âge et les besoins nutritionnels de l'enfant.





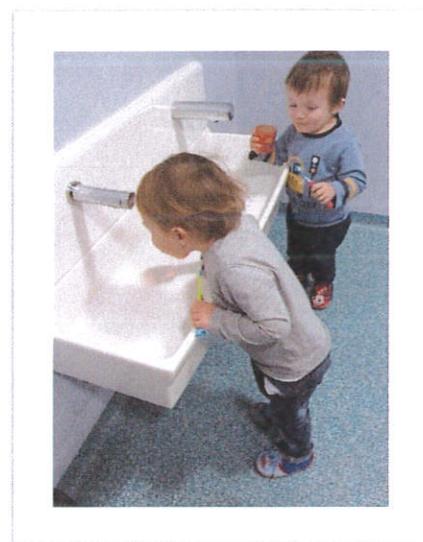
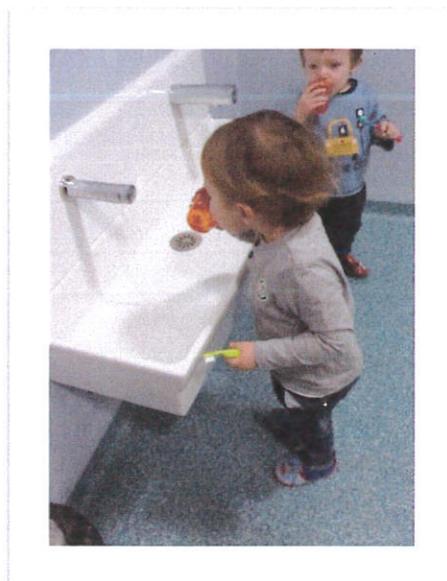
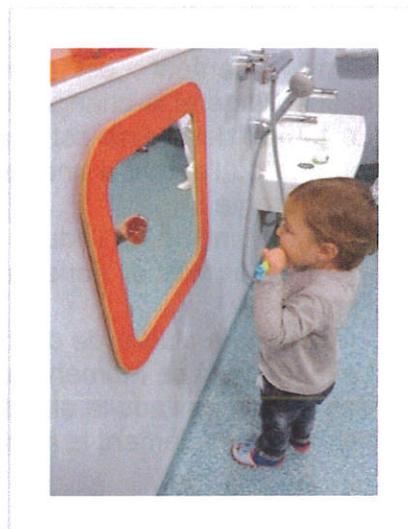
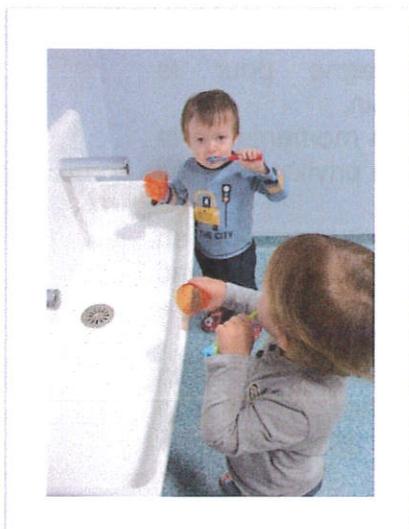
Le bébé est installé dans les bras de sa référente pour prendre son biberon, dans un endroit confortable et calme. C'est un moment de plaisir et de sécurité, où la nourriture est associée au bien-être.



Dès l'acquisition de la position assise, l'enfant est installé dans une chaise adaptée. L'utilisation de la chaise doit permettre à l'enfant de poser ses pieds au sol, de s'asseoir et se relever facilement. Il est acteur de son alimentation par le toucher (manipulation des aliments et des objets), par la vision et l'odorat. L'adulte assis à ses côtés, l'aide à manger et à découvrir les mets préparés. L'enfant mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.

Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

Le brossage des dents après les repas



• **Le temps des soins**

Le repas terminé la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin.

Le temps des soins est l'un des moments de la journée où l'enfant a une relation privilégiée avec sa référente :

- Moment intime où l'adulte investit la relation, en étant à l'écoute et dans la communication avec l'enfant.

- Moment de plaisir, de découverte, d'échange.

Le langage, à ce moment-là, accompagne chacun des gestes de l'adulte afin de mettre en confiance l'enfant et également le mettre en interactivité.

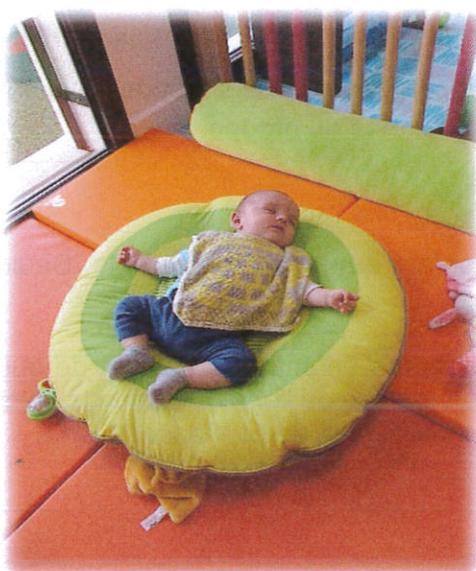


- **Le temps du sommeil**

Parce que dormir est un besoin essentiel dans le développement de l'enfant, le respect du rythme du sommeil est fondamental.

Les besoins sont différents d'un enfant à l'autre. Pour cette raison, sa référente respecte les rythmes d'endormissement et le réveil naturel de l'enfant.

Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir tracé.



La présence des bébés dans l'espace de sommeil est matérialisée/visualisée par les photos des enfants

Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc... la professionnelle respecte le rituel d'endormissement de chacun, accompagne l'enfant dans cette douce séparation. L'endormissement est un moment fragile, un « entre-deux », ni sommeil, ni réveil, où les angoisses peuvent facilement venir parasiter la venue du sommeil léger.

Le réveil s'effectue tout aussi progressivement, il s'étale dans le temps. L'enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir, accompagné par la professionnelle qui assure la surveillance de l'espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

Les temps de soins reviennent, changement de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l'après-midi.

- **Le temps du goûter**

Il se déroule selon les mêmes modalités que le déjeuner.

On ne réveille pas un enfant qui dort ; son goûter sera réservé puis proposé à la fin du tour de rôle. Cette méthodologie vise à préserver les repères du reste du groupe.

- **Le temps des retrouvailles**

Le départ est un moment important tant pour l'enfant que pour ses parents. Ceux-ci sont invités à investir les lieux le temps des retrouvailles.

Après avoir laissé le temps au parent de découvrir son enfant, et à l'enfant de quitter ses pairs et son jeu, la professionnelle restitue avec discrétion le vécu de l'enfant tout en le valorisant. Ces temps quotidiens d'échanges renforcent chaque jour la relation de confiance.

6. Éveil culturel, artistique et sensoriel de l'enfant, propositions d'activité et d'ateliers

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard de l'éducatrice qui l'aide à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

Les jeux moteurs



Les jeux de constructions



Ateliers d'expressions



<p>Les jeux d'éveil sensoriels</p>	<p>La professionnelle va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets...)</p>
<p>Les activités extérieures</p>	<p>Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement.</p>
	<p>Une salle de psychomotricité, est à disposition des enfants, favorisant leurs expériences motrices Les enfants disposent d'énormes potentialités, et l'activité corporelle apparaît comme un moyen efficace de l'exprimer et répondre aux différents besoins de l'enfant. Des situations abordées par le jeu et le plaisir sont proposées par les professionnelles en respectant le développement psychomoteur de l'enfant.</p>
<p>Les jeux moteurs</p>	

<p>Les jeux de manipulation</p>	<p>Une salle d'activités sensorielles favorise ses explorations : manipulation de semoule, de sable, jeux d'eau,</p>
<p>Les jeux symboliques</p>	<p>Un espace de jeu a été agencé pour favoriser le jeu symbolique et d'imitation, jeux du faire semblant où l'enfant est acteur. L'enfant imite des actions, des gestes, des paroles : dinette, poupées, ferme, garage,</p> <p>Il a été conçu de manière à ce que l'enfant puisse y accéder par différents côtés. Pour favoriser ses explorations, les professionnelles laissent l'enfant libre d'évoluer dans l'espace sous leur regard éclairé et bienveillant.</p>
<p>Les jeux de construction</p>	<p>Les professionnelles proposent des jeux de construction comme les cubes, les "Lego", les "Kapla", les briques géantes où l'enfant empile, emboîte, superpose, visse es jeux de construction sont l'occasion pour l'enfant de faire de nombreux apprentissages : habileté manuelle, coordination, prise d'initiatives. Les jeux de construction offrent la possibilité de stimuler la créativité et l'imaginaire à travers les constructions que les enfants vont créer et les histoires qu'ils vont inventer.</p> 
<p>Les jeux d'agencements</p>	<p>Un nombre varié de jeux d'assemblage linéaire sera proposé à l'enfant. Jeux réalisés par emboîtement, encastrement, juxtaposition de pièces côte à côte, par enfilage ou tressage comme les puzzles, le Coloredo...</p> 
<p>Les jeux d'association</p>	<p>Jeux d'association réservés aux enfants les plus grands. Ces jeux composés de pièces séparées, destinées à être associées selon des règles précises en fonction d'un lien logique : forme, couleur... Par exemple, les lotos, le memory, les dominos...</p>
<p>Les supports narratifs</p>	<p>Les livres sont d'excellents outils pour développer le langage. Ils vont permettre d'aborder et mettre en parallèle différents niveaux de langage (affectif, familial, descriptif...), approfondir ses apprentissages en développant son vocabulaire. C'est un espace protégé où tout invite au plaisir de partager des mots avec les enfants.</p>



Le kamishibai ou « théâtre en images » permet de raconter une histoire en faisant défiler des illustrations. Cette animation donne le goût de la lecture aux enfants et développe leur imagination, et leur participation. Une façon originale de développer la mémorisation et la concentration.

Eveil musical : Echange adultes-enfants autour de la musique avec un intervenant extérieur (musicien). C'est en écoutant des sons différents que l'enfant prend conscience de la diversité des rythmes, de la puissance des sons. Lors de cet atelier, les enfants découvrent des chansons enfantines, des comptines, des histoires musicales, qui seront reprises pendant la journée, plus particulièrement pendant la « chanson du bonjour ».

Les ateliers d'expression et de créativité



Les projets innovants

Projet de développement durable en 2017 :
 Tri des déchets,
 Nettoyage de la structure avec un nettoyeur vapeur
 Activités manuelles à partir d'objets recyclés,
 Création d'un jardin pédagogique

7. Les fêtes et animations

Les anniversaires

Chez les petits, il est très important pour l'enfant de fêter son anniversaire. D'abord parce que cela lui permet de faire un lien entre sa vie à la maison et sa vie à la crèche. Ensuite parce que cela l'aide à se situer dans le temps et à se construire sa propre représentation du temps, L'anniversaire joue aussi un rôle social important dans l'unité des grands. L'enfant en fêtant son anniversaire de 2 ou 3 ans marque son appartenance à un groupe d'enfant du même âge et ses pairs l'accueillent comme faisant partie des leurs. L'anniversaire à la crèche est un vrai moment de partage et d'attention à l'autre.

Les animations au fil des mois :

NOVEMBRE : Eveil Musical dans l'unité des moyens-grands animé par le musicien François GILLARD.

DECEMBRE : Le 2 Décembre 2016 Fête de fin d'année. Le spectacle a été réalisé par le musicien François GILLARD, les enfants le connaissent et l'approche était ainsi plus facile.



8. La vie des parents à la crèche

La Maison Bleue donne une place centrale aux parents dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis en œuvre, elle souhaite leur faire partager les moments que vivent leurs enfants.

 : la clef des parents :

Le Goûter Photos :

Communication Participation Soutien à la parentalité



- **La communication :**

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de la vie de leur enfant à la crèche par le biais des transmissions orales (des auxiliaires, des éducatrices), écrites (fiches de rythme essentiellement pour les bébés) et le cahier de l'enfant qui fait la navette entre la maison et la crèche.

En complément, différents temps d'échange ont été organisés au sein du Multi-accueil avec le psychologue ou le médecin de la crèche :

- Une réunion de rentrée, _____
- Des réunions thématiques.

Un tableau d'affichage est à disposition des parents dans le hall d'accueil :

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement,
- Le projet éducatif,
- Les menus de la semaine,
- L'organigramme de la crèche,
- Des informations diverses.



Des réunions d'information à l'inscription :

- **Un espace de parole :**

Afin que les parents puissent se connaître, échanger sur leurs pratiques, sur leurs difficultés ou simplement partager.

Ces rencontres sont animées par [le psychologue](#) et/ou un représentant extérieur à la structure.

- **Une enquête de satisfactions annuelle :**

Elle est l'occasion de s'assurer de la satisfaction des parents et de faire évoluer notre prestation si nécessaire.

Des graphes ont mis en image les réponses des parents à chaque item. Ils ont été affichés sur les panneaux d'information de la crèche depuis le mois de janvier. Un café parent a permis aux familles d'échanger avec la direction de la crèche sur les résultats enregistrés et revenir sur les remarques et observations formulées.

🏠 La participation des familles

Sachant que les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe compte sur eux pour :

- Transmettre les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant.
- Participer à la vie de la crèche (accompagnement pour sorties, animations diverses, festivités), les solliciter dans leurs compétences.
- Apporter des suggestions sur l'organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service.
- Mettre en place une co-organisation pour certaines activités : bibliothèque, ludothèque.

Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d'avancer ensemble, d'affiner et d'adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.

Le soutien à la parentalité

Une demande d'écoute et de reconnaissance émane d'un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d'agir et d'être reconnus par l'institution dans une démarche participante.

Dans une logique d'appui, de soutien et de partage, nous proposons aux parents l'écoute bienveillante de l'équipe :

-  Celle de la *directrice* au cours de rencontres informelles où d'entretiens si besoin.
-  Celle du *médecin* qui outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicitée pour des conseils.
-  Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.
-  Celle du *psychologue*, qui se tient à la disposition des parents (permanence hebdomadaire) pour répondre à leur questionnement concernant leur enfant tant à la crèche qu'à la maison, à l'exercice de leur rôle de parents.
-  Il peut également être à l'initiative de rencontres, quand un enfant nous interpelle où quand l'équipe décèle un besoin, que ce soit pour l'enfant ou ses parents.

En développant les rencontres avec les parents, le *psychologue* favorise l'expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d'un enfant, à la séparation lors de l'entrée de l'enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l'enfant qui grandit ([aussi lors de Café des parents](#)).

De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l'enfant puisse être l'enjeu de conflits qui pourraient s'avérer préjudiciables à son développement.





9. Le travail institutionnel

- Les réunions d'équipe

Les réunions sont organisées une fois par mois entre 18h30 et 20H avec les professionnelles et la directrice.

- Supervision des crèches

Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par la Coordinatrice de La Maison Bleue avec les directrices d'un même secteur. Elles ont pour objet de travailler la cohérence de gestion de crèches de l'entreprise et la cohérence de certaines pratiques s'inscrivant dans la pédagogie de La Maison Bleue. C'est aussi une réunion d'information pour les directrices et un temps de partage et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l'occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège comme le directeur pédagogique, la responsable qualité... afin de partager les expériences terrains.

Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une analyse et une synthèse de la situation par le biais d'un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d'un bilan des préconisations et d'un plan d'actions pédagogiques.





Fiche-Projet

La prévention bucco-dentaire

La sensibilisation à l'hygiène dentaire et au brossage des dents mérite d'être démarrée le plus tôt possible auprès des enfants, même avant leur 3 ans.

Pour être efficace, les professionnelles de la structure et les parents doivent être sensibilisés.

Sensibilisation des enfants à la santé bucco-dentaire :

- 📌 Inscrire les pratiques d'hygiène bucco-dentaire au sein d'actions éducatives et tout au long des 3 années de structure des enfants (comme rythme du sommeil, alimentation,...)
- 📌 Associer le brossage de dents à un geste de bien-être.
- 📌 Faire entrer le brossage des dents dans le rythme quotidien : par exemple après le repas, avant la sieste,..
- 📌 Organiser un atelier brossage de dents animé par les professionnels de la structure avec Utilisation de matériel ludique : livre, image de brosse à dents, dentifrice,...

Sensibilisation des parents : freins et solutions

<p>La santé bucco-dentaire des jeunes enfants n'est pas perçue comme une priorité par les parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Affichage de panneaux d'information dans la structure, présentée par les professionnelles ✓ Faire passer des messages sur l'hygiène Bucco-dentaire, lors de réunions sur des thèmes plus attractifs (nutrition, alimentation), des temps festifs, ... ✓ Discuter de l'hygiène bucco-dentaire de manière informelle avec les parents <p>Inciter à pratiquer des visites régulières chez le dentiste</p> <p>Lecture de livres avec les enfants :</p> <table border="0"> <tr> <td>Petit Dragon se brosse les dents</td> <td>Gaby</td> </tr> <tr> <td>GOLDSACK</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Lisa se brosse les dents</td> <td>Kathleen</td> </tr> <tr> <td>AMANT</td> <td></td> </tr> <tr> <td>La brosse à dent</td> <td>Didier</td> </tr> <tr> <td>DUFRESNE</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Brosse tes dents</td> <td>Leslie MC</td> </tr> <tr> <td>GUIRE</td> <td></td> </tr> </table>	Petit Dragon se brosse les dents	Gaby	GOLDSACK		Lisa se brosse les dents	Kathleen	AMANT		La brosse à dent	Didier	DUFRESNE		Brosse tes dents	Leslie MC	GUIRE	
Petit Dragon se brosse les dents	Gaby																
GOLDSACK																	
Lisa se brosse les dents	Kathleen																
AMANT																	
La brosse à dent	Didier																
DUFRESNE																	
Brosse tes dents	Leslie MC																
GUIRE																	

Objectifs 2017



L'accompagnement des enfants au multi-accueil de CHAGNY doit être avant tout pensé en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins. Le principal objectif est de l'aider à grandir, en fonction de son propre rythme et non d'objectifs préalablement définis.

L'écriture de ce rapport d'activité nous ouvre la porte à la construction de nouveaux projets qui vont nous permettre de consolider cet objectif de bienveillance et d'empathie, à savoir :

La clé du jardin : création d'un jardin pédagogique avec les enfants, avec l'association Pirouette Cacahuète.

Pour l'enfant : Répondre au besoin physiologique d'extérieur et lui faire découvrir le cycle de la vie.
Pour l'équipe : S'ouvrir à de nouvelles propositions d'ateliers et mettre en œuvre les compétences de chacun.

Pour les parents : Proposer une nouvelle opportunité de s'inscrire dans la vie de la crèche par des contributions en temps, en matériel, en compétences... Proposer un espace de nouvelles découvertes en lien avec le développement durable au travers des plantations.

→ Partenariat avec la bibliothèque municipale : qui permettra d'aborder la question du jardin au travers le livre : emprunt de livres sur la thématique qui nous intéresse, intervention des bibliothécaires pendant des journées réservées ou encore lors des fêtes de la crèche (par exemple la fête du jardin) où un stand pourrait être dédié au livre, faire venir un conteur. Se renseigner pour savoir ce qu'il est possible de réaliser ou non et adapter en fonction des moyens à disposition



L'éveil musical commencé en novembre 2016 auprès des plus grands et qui continuera chez les bébés-moyens.

La mise en œuvre d'une démarche de développement durable.

L'adhésion des équipes professionnelles constitue un élément essentiel pour la réussite de la démarche de développement durable. La sensibilisation, l'information et la formation de ces dernières garantissent l'appropriation du projet impulsé par la directrice.

Les équipes professionnelles ont un rôle d'éducation et de prévention auprès des enfants qu'elles accueillent quotidiennement. Au niveau de leur mission d'accueil et d'encadrement, il leur est possible de transmettre certaines valeurs telles que le respect de l'environnement. Un lien entre le développement durable et le projet pédagogique de l'enfant apparaît indispensable.

Gestion des déchets : il est possible de mettre en œuvre des gestes simples de tri, d'utiliser du papier d'entreprise, de mettre en place le compostage des déchets, d'utiliser des matériaux de récupération pour les activités pédagogiques : création de jeux à partir de boîtes de lait, réutilisation de boîtes de mouchoirs...



Avoir recours au nettoyage-vapeur qui permettrait de préserver l'environnement et la santé des enfants

Rapprochement avec les acteurs locaux. En effet, favoriser la création de lien social fait partie intégrante du développement durable et de l'éducation citoyenne. Cela permet aux enfants de s'ouvrir sur l'extérieur et de porter un regard nouveau sur le monde qui les entoure. En outre, créer des partenariats est également une manière de diversifier les activités et de s'enrichir mutuellement.

Annexes





Enquête de Satisfaction Parents

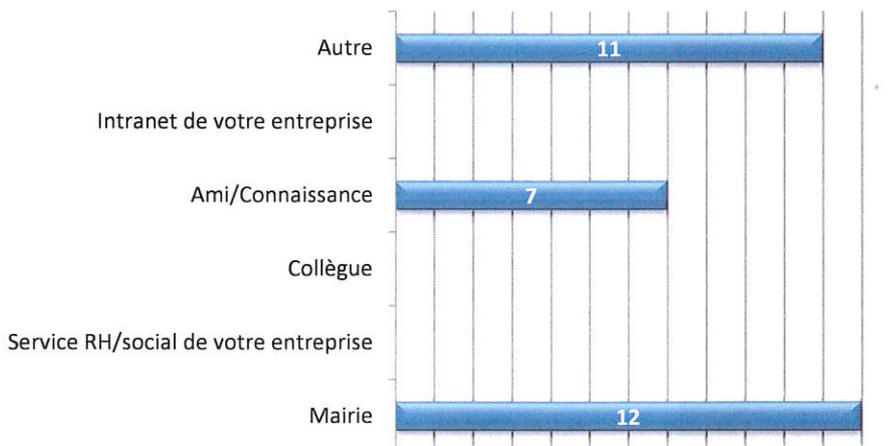
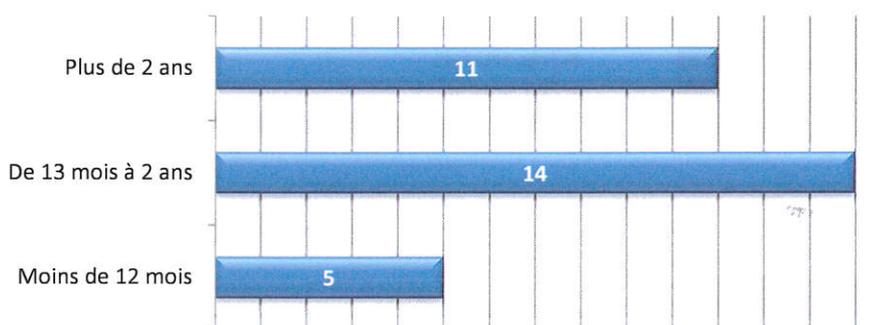
2016-2017

Taux de retour des questionnaires

Quel est l'âge de votre enfant ?

Comment avez-vous connu la crèche ?

54.55 %





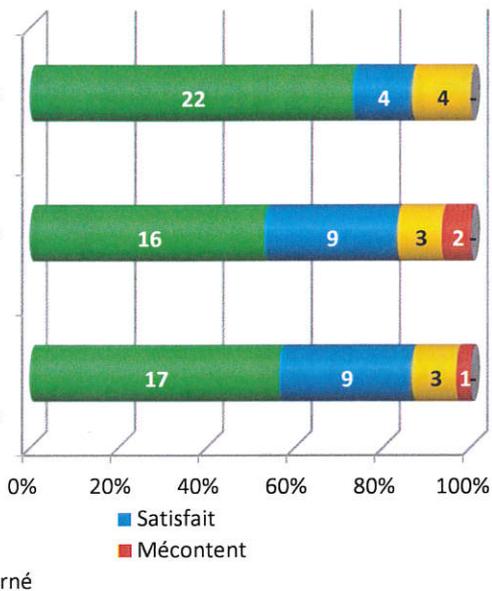
Organisation administrative

Vous êtes :

De vos premiers contacts avec la crèche

De la gestion administrative (inscription, facturation...)

De la communication relative à l'organisation de la crèche, aux activités réalisées par les enfants



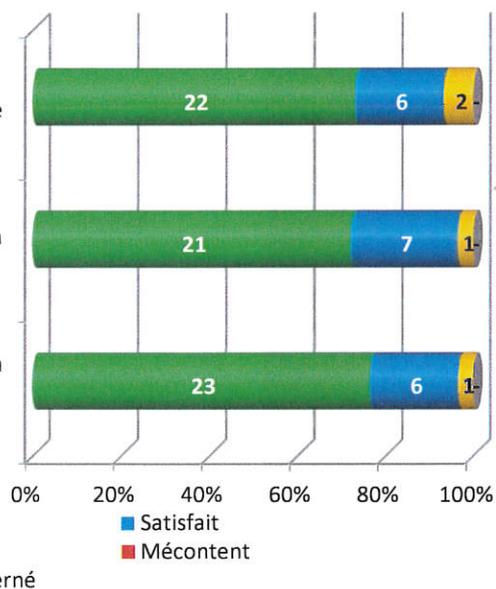
Locaux

Vous êtes :

De l'aménagement de la crèche

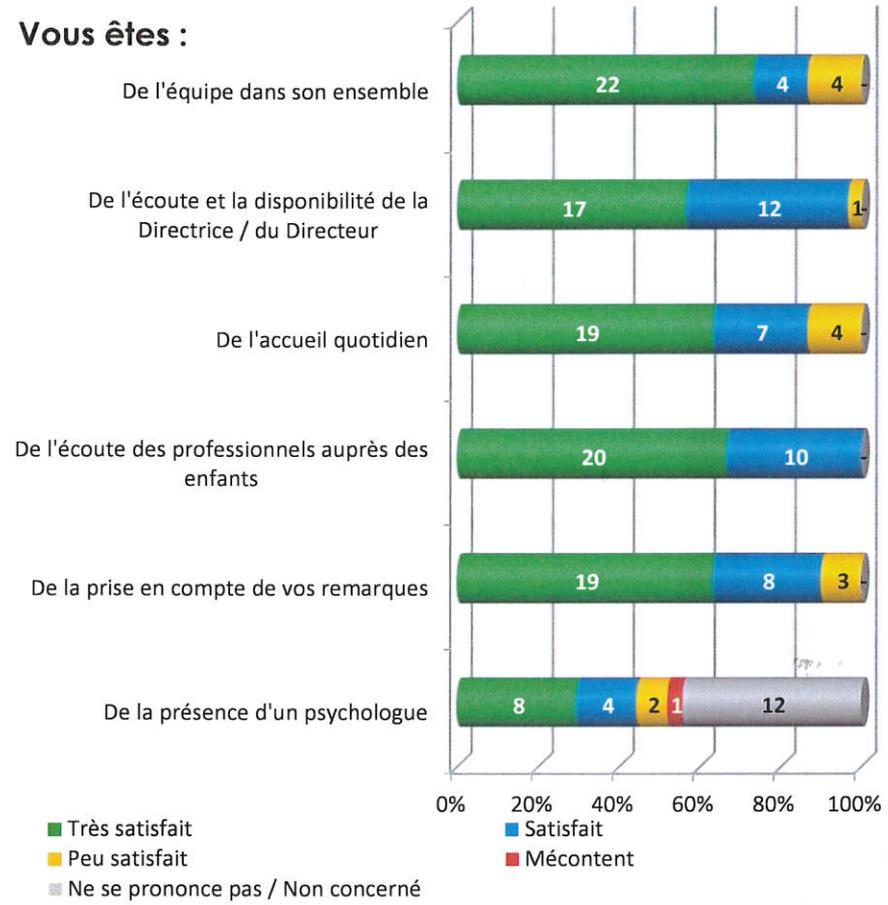
Des espaces favorisant l'accueil et la convivialité

De l'ambiance composée par la décoration, les couleurs et la luminosité



Equipe

Vous êtes :



Pédagogie

Vous êtes :

Du déroulement de la période d'adaptation (durée, fréquence, contenu)

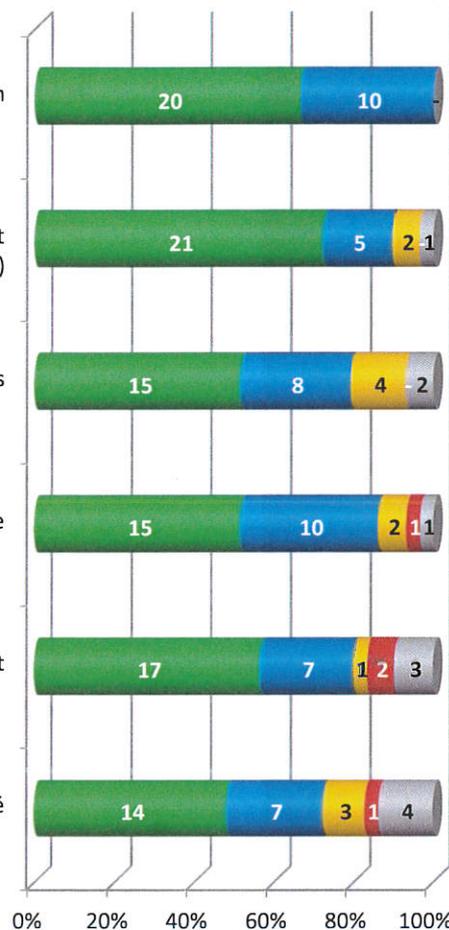
De la prise en charge de votre enfant (adaptée et répondant à ses besoins)

De la qualité et de la diversification des repas

Du respect du rythme de sommeil de votre enfant

De la variété et l'adaptation des ateliers et activités d'éveil proposés à votre enfant

De l'utilisation des modules de motricité par votre enfant

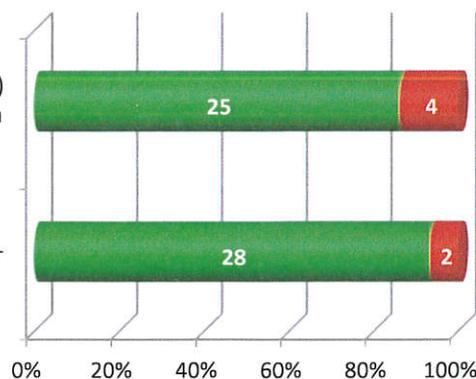


■ Très satisfait
■ Satisfait
■ Peu satisfait
■ Mécontent
■ Ne se prononce pas / Non concerné

Conclusion

Avez-vous le sentiment que votre(vos) enfant(s) est(sont) heureux d'aller à la crèche ?

Vous personnellement, recommanderiez-vous cette crèche à d'autres parents?



■ Oui ■ Non

Indicateurs Qualité : (Incidents enfants et plaintes)

Nous n'avons pas constaté d'incidents touchant les enfants ou leur famille sur l'année 2016.

Plaintes reçues au cours de l'année

Date	Auteur de la plainte	Motif(s) de la plainte									Date de réponse	Délai
		Personnel – Effectif	RH – Divers	Relations Parents / délégataire / réservataire	Facturation	Sécurité	Pédagogie	Hygiène	Restauration	Locaux		
05/10/2016	2 familles fréquentant le multi-accueil	X		X			X				02/11/2016	28 jours